Obtenir un duplicata de rapport ou un certificat

Duplicata de rapport

Tous vos rapports sont accessibles à tout moment depuis votre espace client, rubrique Échantillons. Vous pouvez les télécharger autant de fois que nécessaire.

Si un rapport n'apparaît pas encore, il est probablement en cours de validation par le laboratoire.

Certificat pour export ou démarche administrative

Pour obtenir un certificat spécifique (export, légalisation, apostille), contactez-nous directement :

- ? Par email : contact@aquatycia.fr en précisant le numéro de commande
- ? Par téléphone : 01 77 75 54 00

Des frais administratifs peuvent s'appliquer selon le type de certificat demandé.

Attestation de régularité

L'attestation de régularité confirme que votre établissement est à jour de ses obligations d'analyse. Elle est demandée lors des inspections sanitaires, des renouvellements de licence ou des démarches de certification :

- ? Émise sur demande par notre service administration
- ? Validité : 3 mois à compter de la date d'émission
- ? Délai d'obtention : 24 à 48 heures ouvrées
- ? Envoyée par email au format PDF avec signature numérique

Certificat d'analyse pour l'export

Si vous avez besoin d'un document reconnu à l'international (export alimentaire, démarche douanière, certification ISO partenaire) :

- ? Certificat au format international conforme aux exigences du Codex Alimentarius
- ? Traduction en anglais disponible (incluse dans la prestation pour les paramètres standards)
- ? Apostille possible sur demande (légalisation pour pays tiers hors UE) - délai et tarif selon le pays concerné

Certificat d'analyse sous accréditation*

Le certificat avec mention de l'accréditation COFRAC* est le document de référence pour les démarches réglementaires officielles :

- ? Porte la mention d'accréditation COFRAC Essais n° 1-5057 (portée disponible sur www.cofrac.fr), portée disponible sur www.cofrac.fr
- ? La portée d'accréditation d'Aquatycia (liste exhaustive des analyses sous accréditation COFRAC*) est consultable sur cofrac.fr
- ? Seules les analyses figurant dans la portée peuvent porter la mention sous accréditation COFRAC* - les

autres sont identifiées "hors portée" ou par un astérisque

? Tout rapport émis sous accréditation* doit obligatoirement comporter : identification du laboratoire, numéro d'accréditation, référence du rapport, date d'émission et signature du responsable technique

Délais et tarification

? Duplicata de rapport existant : gratuit, disponible immédiatement depuis l'espace client

? Certificat d'analyse sous accréditation* sur rapport existant : gratuit pour la 1ère copie, délai d'émission 48 heures ouvrées

? Attestation de régularité : gratuit

? Certificat international avec traduction : tarif selon devis (en général 30 à 80 ? HT selon le volume)

? Apostille : frais administratifs variables selon la procédure

Pour toute demande de certificat ou attestation, envoyez un email à contact@aquatycia.fr en précisant le numéro de commande, le type de document souhaité et la destination finale du document.

** Accréditation COFRAC Essais n° 1-5057, portée disponible sur www.cofrac.fr. Aquatycia SAS est accréditée par le Cofrac selon la norme NF EN ISO/IEC 17025 pour son seul site d'Alfortville (94) et pour les seuls essais et prélèvements listés dans cette portée. Seuls les résultats couverts par l'accréditation sont identifiés comme tels sur les rapports d'essais.*